

## EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : Eric POELAERT	Année scolaire : ...../.....	
Unité d'enseignement : BASES DE LA BANDE DESSINEE – NIVEAU 1	Code : .....	
Nom, prénom étudiant : .....	N° adm : ....	UE déterminante : OUI/NON

### Seuil de réussite

*à partir d'un sujet choisi par l'étudiant et avalisé par le chargé de cours, dans le respect des consignes données, des règles de rédaction, d'usage de la langue française, dans les grandes bases de la figuration narrative, des règles de base du dessin, des normes de proportions, de perspectives et des règles environnementales relatives à son travail*

<b>AA1</b> ♦ de rédiger un synopsis dans le respect des règles de rédaction, d'usage de la langue française et des grandes bases de la figuration narrative ➤ Construction et cohérence de l'histoire	A/NA
<b>AA2</b> ♦ de réaliser un storyboard ➤ Adéquation du storyboard et du synopsis par les images	A/NA
<b>AA3</b> ♦ de reproduire au crayon une planche imprimée au format demandé en respectant les règles de base du dessin et des normes de proportions ➤ parfaite observation des techniques utilisées sur l'image de base	A/NA
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	50% (a)

Critères incontournables \*

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

### Degré de maîtrise

Degré du niveau de précision du vocabulaire technique utilisé	/20
degré de pertinence des solutions techniques proposées	/10
degré du niveau de cohérence de l'enchaînement des séquences	/20
Pourcentage total	/50 (b)

**POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) : ...../100**

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....  
 .....  
 Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global. Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation, Il est conseillé de choisir un nombre limité de critères essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés, Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%, Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite, Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)

## EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : Eric POELAERT	Année scolaire : ...../.....	
Unité d'enseignement : BASES DE LA BANDE DESSINEE – NIVEAU 2	Code : .....	
Nom, prénom étudiant : .....	N° adm : ....	UE déterminante : OUI/NON

### Seuil de réussite

*à partir d'un sujet avalisé par le chargé de cours, dans le respect des consignes données, des règles de rédaction, d'usage de la langue française, des grandes bases de la figuration narrative, des règles de base du dessin et des règles environnementales relatives à son travail*

<b>AA1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de déterminer les caractéristiques des différents mouvements                             <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ connaissance des différentes façons de rendre le mouvement</li> </ul> </li> </ul>	<i>A/NA</i>
<b>AA2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de rédiger un scénario et ses dialogues dans le respect des règles de rédaction, d'usage de la langue française et des grandes bases de la figuration narrative                             <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ construction et cohérence de l'histoire</li> <li>➢ bonne utilisation des dialogues pour la caractérisation des personnages</li> </ul> </li> </ul>	<i>A/NA</i>
<b>AA3</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de réaliser une ou plusieurs planche(s) en crayonné et en format A3 en respectant les règles de base du dessin                             <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ respect des consignes</li> <li>➢ respect des différentes techniques utilisées pour la création des planches</li> </ul> </li> </ul>	<i>A/NA</i>
<b>Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints</b>	<i>50% (a)</i>

### Critères incontournables \*

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

### Degré de maîtrise

Degré de pertinence des dialogues	<b>/10</b>
degré de précision du crayonné	<b>/20</b>
degré du niveau de cohérence de l'enchaînement des séquences	<b>/20</b>
<b>Pourcentage total</b>	<b>/50 (b)</b>

**POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) : ...../100**

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....  
 .....  
 Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global  
 Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation,  
 Il est conseillé de choisir un nombre limité de critère essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés,  
 Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,  
 Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite,  
 Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)

## EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : Jürgen HERMANT.	Année scolaire : ...../.....	
Unité d'enseignement : BASES DE LA BANDE DESSINEE – NIVEAU 3	Code : .....	
Nom, prénom étudiant : .....	N° adm : ....	UE déterminante : OUI/NON

### Seuil de réussite

à partir d'un sujet avalisé par le chargé de cours, dans le respect des consignes données, des règles de rédaction, d'usage de la langue française, des grandes bases de la figuration narrative, des règles de base du dessin et des règles environnementales relatives à son travail

<b>AA1</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de rédiger un « pitch » dans le respect des règles de rédaction, d'usage de la langue française et des grandes bases de la figuration narrative</li> <li>◆ <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ savoir synthétiser correctement l'histoire proposée</li> </ul> </li> </ul>	A/NA
<b>AA2</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de dessiner une ou plusieurs planche(s) encrée(s) et aboutie(s), en format A3 en respectant les règles de base du dessin</li> <li>➢ respect des différentes techniques</li> </ul>	A/NA
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	50% (a)

Critères incontournables \*

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

### Degré de maîtrise

Degré de pertinence d'un « pitch »	/20
degré de précision de l'encrage	/30
Pourcentage total	/50 (b)

**POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) : ...../100**

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....  
 .....  
 Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global  
 Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation,  
 Il est conseillé de choisir un nombre limité de critère essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés.  
 Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,  
 Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite,  
 Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)

**EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS**

Chargé(s) de cours : Eric POELART – Jürgen HERMANT.	Année scolaire : ...../.....	
Unité d'enseignement : BASES DE LA BANDE DESSINEE – REALISATION D'UNE BANDE DESSINEE	Code : .....	
Nom, prénom étudiant : .....	N° adm : ....	UE déterminante : OUI/NON

**Seuil de réussite**

*à partir d'un sujet avalisé par le chargé de cours, dans le respect des règles de rédaction, d'usage de la langue française, des grandes bases de la figuration narrative, des règles de base du dessin, des codes du storyboard, de la mise en scène, de la séquence d'images et des règles environnementales relatives à son travail*

AA1	A/NA
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ de réaliser une bande dessinée originale dans le respect des règles de rédaction, d'usage de la langue française, des grandes bases de la figuration narrative, <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ rédiger un synopsis (construction et cohérence de l'histoire)</li> <li>➤ réalisation d'un storyboard (adéquation du storyboard et du synopsis par les images) en respectant les codes et la mise en scène</li> <li>➤ rédiger un scénario et ses dialogues (construction cohérente de l'histoire, bonne utilisation des dialogues pour la caractérisation des personnages)</li> <li>➤ rédiger un « picto » (savoir synthétiser correctement l'histoire proposée) dans le respect des règles de base du dessin, de la séquence d'images</li> <li>➤ dessiner un minimum de quatre planches encrées et abouties en format A3</li> </ul> </li> </ul>	
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	50% (a)

**Critères incontournables \***

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

**Degré de maîtrise**

Degré du niveau de créativité et d'originalité	/20
degré de qualité des techniques graphiques et narratives utilisées	/20
degré d'autonomie	/10
Pourcentage total	/50 (b)

**POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) : ...../100**

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....  
 .....  
 Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global. Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation, Il est conseillé de choisir un nombre limité de critère essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés, Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%, Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite, Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)